

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

A la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 11 novembre 2013 à 20h00 à laquelle sont présents : Madame Julie D'Astous et messieurs Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron et Pascal D'Astous, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

Sont aussi présents, la directrice générale/secrétaire-trésorière Madame Christiane Berger, le directeur des travaux publics et inspecteur en bâtiments, monsieur Germain Therriault.

Prière, et bienvenue de monsieur le maire .

RÉSOLUTION 208-2013 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 20h00. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 209-2013 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION 210-2013 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2013

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2013, la résolution suivante est adoptée:

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité que ce procès-verbal est adopté.

RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire dépose au conseil le discours annuel sur la situation financière de la municipalité et en fait la lecture. Ce rapport comprend le dernier rapport du vérificateur (2012), les principales réalisations 2013 et les orientations pour l'an 2014. Il sera transmis par la poste à toute la population de Saint-Eugène-de-Ladrière et conservé aux archives municipales.

La date de la présentation du budget est déterminée au 19 décembre 2013 au bureau municipal à 20 heures .

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

Rapport de l'OTJ : monsieur Renaud Fortin donne les résultats du bilan de l'OTJ suite à l'AGA du 8 novembre.

Rapport de la Corporation de développement : madame Carole Michaud fait le point sur les dossiers en cours
Aucun point nouveau pour la bibliothèque municipale

Rapport de l'inspecteur en bâtiments : Permis : Antonin Berger, Location PPC, Christine Berger, Ferme Karinella, René Doucet, Lauréanne Berger, Normand Thériault, LPE Location et David Beaulieu.

RÉSOLUTION 211-2013 NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Renaud Fortin de nommer monsieur Stéphane Berger, représentant de la bibliothèque municipale pour toute l'année 2014 et la fin 2013, en remplacement de monsieur Émilio Dumais .

RÉSOLUTION 212-2013 RELOCALISATION DU BUREAU DE POSTE

ATTENDU QUE : Poste Canada a informé le conseil municipal que le maître de poste de St-Eugène-de-Ladrière , madame Thériault, prend sa retraite en mars 2014;

ATTENDU QUE : le bureau de poste actuel est aménagé à l'intérieur de la résidence de madame Thériault;

ATTENDU QU' : en regard de la continuité du service postal, Poste Canada offre deux options, soit d'installer des boîtes postales ou de réduire les heures d'ouverture du bureau de poste;

ATTENDU QUE : le service postal est essentiel dans un milieu rural comme le nôtre;

ATTENDU QUE : l'option proposée par Poste Canada, que des boîtes postales soient installées en bordure des rues pour que la clientèle reçoive leurs courriers est rejetée ;

ATTENDU QUE : l'option proposée par Poste Canada, de réduire les heures d'ouverture du bureau de poste est beaucoup plus acceptable dans l'ensemble et aura moins d'impact négatif au niveau de la qualité du service à la clientèle qui aura à se familiariser avec le nouvel horaire du service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière s'engage à fournir un local adéquat et accessible à la clientèle de Poste Canada.

RÉSOLUTION 213-2013 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Renaud Fortin appuyé de monsieur Fernand Caron et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **24,399.43\$**.

RÉSOLUTION 214-2013 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de madame Julie D'Astous et résolu de nommer monsieur Sylvain Caron , conseiller au siège numéro 2, maire suppléant du 1^e novembre 2013 au 30 juin 2014 et qu'il soit désigné substitut du maire pour siéger à la table du conseil des maires à la MRC de Rimouski-Neigette.

RÉSOLUTION 215-2013 PUBLICITÉ CARNET DU CLUB L'ÉTANG DU MOULIN

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte de participer au programme d'activités du Club l'Étang du moulin inc. pour la saison 2013-2014 en achetant un espace publicitaire de **65,00\$** excluant les taxes.

RÉSOLUTION 216-2013 ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu de verser **2,000\$** à monsieur Michel D'Astous, rue du Campagnard pour exécuter les travaux nécessaires à l'entretien de la patinoire extérieure pour la saison 2013-2014.

RÉSOLUTION 217-2013 ADHÉSION AU C.L.D. DE RIMOUSKI

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu de verser **25\$** pour l'adhésion au C.L.D. de Rimouski.

RÉSOLUTION 218-2013 SOUPER RECONNAISSANCE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de madame Julie D'Astous et résolu de verser **100\$** aux Chevaliers de Colomb pour l'organisation de leur souper reconnaissance qui aura lieu à la salle Le Campagnard à St-Eugène-de-Ladrière.

RÉSOLUTION 219-2013 APPUI AU G.R.T DU BSL DANS SA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE COMME RÉGION RESSOURCE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCESLOGIS

ATTENDU QUE : nous sommes sensibles aux différents enjeux liés au développement de notre région et sommes solidaires de toutes les municipalités du Bas-St-Laurent qui ont réalisé ou réaliseront un projet aussi structurant que celui d'une habitation communautaire

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement d'appuyer la demande du GRT auprès du MAMROT afin de faire reconnaître le Bas-St-Laurent comme région ressource dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec et donc à permettre à tous les petits projets d'habitation de profiter des mesures suivantes, exclusives aux régions ressource:

- Hausse de 4 000 \$ à 8 000 \$ par unités pour les projets des municipalités de 2 500 habitants et moins;
- Aide à l'occupation du territoire (AOT).

RÉSOLUTION 220-2013 BUDGET PROPOSÉ POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À ST-VALÉRIEN

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu de proposer à St-valérien un budget avec une augmentation de 300\$ pour le coût des services de collecte des matières résiduelles en raison du 2% d'indexation des salaires et en prévision du prix du diesel.

RÉSOLUTION 221-2013 CONSULTATIONS RURALES PAR LE CLD DE RIMOUSKI

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Stéphane Berger et résolu d'accepter que monsieur Sylvain Caron se présente à cette consultation qui se déroulera à St-Valérien.

RÉSOLUTION 222-2013 FACTURATION À APSSRR

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu de facturer un montant de **200\$** à l'APSSRR pour la collecte des gros rebuts.

RÉSOLUTION 223-2013 DÉLÉGUÉS À L'AGA DE LA RÉSERVE DUCHÉNIER

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu unanimement de nommer le maire, monsieur Gilbert Pigeon et un conseiller, monsieur Sylvain Caron, délégués pour assister à l'assemblée générale annuelle de la Réserve Duchénier.

RÉSOLUTION 224-2013 SERVICE OFFERT PAR GONET

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu d'accepter la soumission de 1,500\$, même montant que l'an passé excluant les taxes et incluant le service au grand public de la matrice graphique et du rôle d'évaluation.

RÉSOLUTION 225-2013 PRO-CONSIGNE QUÉBEC

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu d'appuyer la mission de Pro-Consigne afin de détourner de l'élimination le plus grand nombre de contenants qui soit.

RÉSOLUTION 226-2013 DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu d'accepter que le propriétaire du lot 4147097, enterre un fil dans l'accotement du chemin du rang 4 Ouest pour l'approvisionnement en électricité de son entreprise acéricole.

*****DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES** -Chaque élu présent remplit sa déclaration d'intérêts pécuniaires, la directrice générale doit expédier une confirmation au MAMROT attestant que les élus ont répondu à cette obligation.

RÉSOLUTION 227-2013 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Sylvain Caron appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité à 23 h.59.

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger,
Dir.générale & sec/trésorière